

**Académie Royale**  
**de Langue et de Littérature**  
**Françaises**



**BULLETIN**

TOME III — N° 6  
DÉCEMBRE 1924

SOMMAIRE

Pages

La limite des langues en Belgique sous le premier empire,  
d'après des documents officiels, lecture faite par  
M. Ferdinand Brunot à la séance de Novembre 1924. 163

Chronique :

Concours de 1924 . . . . . 201

---

# LA LIMITE DES LANGUES EN BELGIQUE SOUS LE PREMIER EMPIRE

D'APRÈS DES DOCUMENTS OFFICIELS

---

Lecture faite par M. Fernand BRUNOT à la séance de Novembre 1924

---

## I. — L'Enquête.

Autour de 1806, l'Administration impériale poussait dans tous les sens des recherches minutieuses. Il est difficile, quand on n'a pas manié les documents eux-mêmes, de se représenter avec quelle intelligence et quelle curiosité ces recherches étaient conduites. Elles ne portaient pas seulement, comme on pourrait le croire, sur des objets d'utilité, mais sur toutes sortes de matières. On dirait aussi bien par endroits d'une enquête de savant que d'une information de ministre.

Il est vraisemblable que, cependant, le Bureau de Statistique ne se fût pas livré à de si longues et si minutieuses recherches concernant les langues parlées dans l'Empire, s'il ne s'était trouvé là un homme pour qui ces questions présentaient un intérêt tout particulier. C'était Coquebert de Montbret. En tous cas la direction venait de lui : les accusés de réception, les lettres de rappel sont de sa main.

Ch. Coquebert de Montbret, dit M. Gallois, était fils d'un conseiller à la Cour des Comptes. Il avait débuté dans la diplomatie comme consul à Hambourg, puis avait exercé à

Dublin. Rentré à Paris, en 1793, il trouva, grâce à ses connaissances dans les sciences physiques et naturelles, un appui auprès de Fourcroy, de Monge, de Berthollet, qui le firent mettre en réquisition par le Comité de Salut Public, pour l'établissement du système métrique et le service des poudres. Il professait la géographie physique au Lycée républicain ; il fit également, en 1796-97, un cours sur la géographie physique et les gîtes minéraux à l'Ecole des Mines. Rentré, après le 18 brumaire, dans l'administration des Affaires Etrangères, il va à Amsterdam, à Londres, et quitte ce poste après la rupture du traité d'Amiens, pour être appelé au Conseil d'Etat, puis au Ministère de l'Intérieur, où il est chargé, en même temps que des services de l'Agriculture, du Commerce, des Manufactures, de la direction de la statistique. En 1805, il fut envoyé en Hollande pour mettre à exécution le traité conclu à propos de l'octroi de la navigation du Rhin. Il devint ensuite directeur des douanes de Hollande, après la réunion de ce pays à la France. Nous le retrouverons en 1812 à Paris, comme secrétaire général du Ministère du Commerce. Il prit sa retraite, en 1815, et se consacra tout entier à un grand ouvrage sur la géographie physique et économique de l'Europe, dont il continua, en voyageant, à amasser les matériaux, et qu'il n'a pas eu le temps d'achever <sup>(1)</sup>.

Déjà le livre anonyme, qui a pour titre *Mélanges sur les langues* (Paris, Bureau de l'*Almanach du Commerce*, 1831, 8°), donné de précieux renseignements sur les intentions de l'Administration impériale (V. p. 432, Matériaux pour servir à l'histoire des dialectes). Le travail dont nous consignons ici quelques échantillons, y est-il dit, fut entrepris vers l'année 1807, au bureau chargé de la statistique au Ministère de

---

<sup>(1)</sup> Voir sa notice biographique par le baron Sylvestre, dans les Mémoires publiés par la Société royale et centrale d'Agriculture, 1832, 63-84. (Gallois, *Régions naturelles et noms de pays*. Paris, 1908, 12-14).

l'Intérieur. Après la suppression de ce bureau, il a été poursuivi par la Société Royale des Antiquaires de France <sup>(1)</sup>.

Mais nous avons des indications plus précises dans les papiers de Coquebert de Montbret. C'est d'abord un mémoire adressé au Ministre, où se trouvent exposés le plan, le but, et les résultats généraux de l'enquête <sup>(2)</sup>. Il est ainsi conçu :

« Monseigneur,

« Des hommes instruits, sentant l'utilité dont la Connaissance des Langues peut être pour l'Histoire des peuples qui les parlent, témoignaient depuis longtemps le Désir qu'il fût entrepris en France sur cet objet intéressant des recherches analogues à celles auxquelles on s'est livré avec succès dans différents pays étrangers.

» M. de Champagny, alors ministre de l'Intérieur, jugea convenable d'ouvrir à ce sujet en 1807 une Correspondance avec MM. les Préfets ; on commença d'abord par ceux de ces fonctionnaires que leur genre d'instruction et leurs occupations antérieures faisaient présumer être les plus en état de donner des notions précises et authentiques ; ensuite on écrivit successivement à leurs collègues à mesure que ces derniers, ayant notablement avancé les différentes parties de leurs Travaux statistiques relatives à la Population, à l'Agriculture et à l'Industrie, pouvaient sans inconvénient donner quelques-uns de leurs momens à un article de Recherches que les grands Intérêts de l'Administration n'ont jamais permis d'envisager autrement que comme un objet secondaire qu'on a même cherché à restreindre le plus possible. Cette correspondance continuée pendant cinq ans avec ménagement,

---

<sup>(1)</sup> On comparera les Mémoires de la Société des Antiquaires, 1824, t. VI.

<sup>(2)</sup> B. N. Nouv. Acq. Franç., 20080, 1<sup>e</sup> pièce. C'est une minute. Un titre en marge porte : Proposition pour que M. Eug. Coquebert de Montbret soit chargé de la continuation de ce travail dans le second Bureau de la section d'Agriculture. Le Bureau de Statistique est donc dissous. Nous sommes après 1812.

mais avec suite et persévérance a déjà produit une Masse considérable de Matériaux précieux, qui bien qu'encore incomplets ont fait connaître plusieurs résultats neufs et donné l'occasion de remarquer des rectifications essentielles à faire dans les ouvrages historiques et philologiques imprimés jusqu'à ce moment <sup>(1)</sup>.

» Pour donner à Votre Excellence une idée de ce qui a été fait à cet égard, on entrera d'abord dans quelques détails sur la manière dont le travail dont il s'agit a été conçu et on s'attachera ensuite à lui présenter la classification la plus exacte qu'il soit encore possible d'établir des divers langages parlés dans l'étendue de l'Empire.

» On a pensé que le premier pas à faire devait consister à déterminer avec précision les limites de l'étendue de Pays dans laquelle se parle chacun des idiomes principaux que l'on peut considérer comme des *langues mères*.

» 2<sup>o</sup> A tâcher pareillement de reconnaître les principaux points qui circonscrivent à peu près le Territoire qu'occupe chaque dialecte secondaire de ces divers langages principaux. Le premier de ces deux articles était facile à exécuter et l'on s'est mis en état au moyen des notions recueillies à cet égard par MM. les Préfets de porter sur une grande carte de l'Empire les lignes délimitatives qui séparent la langue française de chacun des autres langages différents parlés dans l'Empire, tels que l'allemand, le flamand, le bas-breton, le basque, etc. <sup>(2)</sup>.

» Ce travail entièrement neuf et qu'aucun des auteurs qui ont approfondi ces matières n'a présenté avec précision, est

---

<sup>(1)</sup> Les lettres ministérielles adressées, soit aux préfets, soit à des savants comme Legonidec, sont très nombreuses ; il en existe dans les papiers que nous allons analyser vingt ou trente en minutes, presque identiques de forme, ou ne différant que par des variantes sans importance. Celle à Legonidec (26 janvier 1808) a été imprimée dans les Mémoires de l'Académie Celtique (II, 125).

<sup>(2)</sup> Il m'a malheureusement été impossible de retrouver cette carte générale, soit aux Archives, soit dans les Bibliothèques, soit au Ministère.

encore susceptible de plusieurs rectifications et additions essentielles. »

Le rapport concluait : « Si le travail peut être continué, on donnera un aperçu plus exact des limites de chaque dialecte, on étudiera son origine », les « variations qu'il a éprouvées de mémoire d'homme », on transcrira des morceaux sur plusieurs colonnes, de façon à apercevoir les variétés.

On espère ainsi remarquer quels sont les divers langages qui ont contribué à le former ; 2° comment se sont modifiés les mots de la langue mère ; les affinités qu'il présente à cet égard avec les dialectes analogues ; 3° les idiotismes ; 4° les ouvrages en vers ou en prose en les recherchant dans les bibliothèques publiques et privées.

« Le travail servira la Grammaire générale, l'histoire étymologique des langues, l'histoire des migrations de peuples, la géographie ancienne et du Moyen-Age ».

Une note présente enfin Eugène Coquebert de Montbret comme capable et désireux d'utiliser les matériaux accumulés. C'est lui qui a rédigé la notice. Il prend un intérêt très vif à ces études. Il est apte à les continuer (1).

A la suite a été transcrit le commencement d'un mémoire mis au point, où Coquebert de Montbret s'était visiblement proposé de consigner les renseignements qu'il s'était procurés, après les avoir mis en ordre. Ce mémoire commence ainsi : « Je crois devoir placer ici le détail, département par département, des renseignements que j'ai été à même de recueillir sur la ligne de démarcation de la langue française en 1806 et 1807. »

Le premier chapitre concerne le département du Nord ; on le trouvera cité dans ce qui suit, mais l'exposé s'arrête presque aussitôt.

---

(1) Eug. Coquebert de Montbret était né à Hambourg, en 1785. Il est mort à Rouen, en 1849. Il fit don à la ville de Rouen de sa bibliothèque composée d'environ 60.000 volumes et de plus de 100 manuscrits.

## II. — L'état linguistique de la France entre 1806 et 1812.

Les préfets sollicités, au besoin rappelés à leur devoir, ont répondu avec zèle. Ils ont consulté diverses personnes, particulièrement les sous-préfets et les juges de paix, qui s'informaient sur place. Au reste, l'Administration centrale ne manquait pas de réclamer des suppléments ou des rectifications, si les indications fournies paraissaient insuffisantes ou erronées.

Les renseignements reçus sont conservés dans deux séries de documents :

I. Un carton des Archives Nationales, malheureusement unique : F. 17<sup>A</sup> 1209.

II. Des manuscrits de la B. N., savoir :

a) Nouv. Acquis. Franç. 5910;—5911, 5912, 5913. Je les désignerai simplement par leur numéro. Dans les trois premiers recueils, les renseignements sont groupés par ordre de départements. 5913 est un recueil de cartes, auxquelles sont joints quelques lettres et un petit nombre de documents.

b) Un manuscrit Nouv. Acquis. Franç., 20080, auquel nous avons renvoyé plus haut.

Ce ms. n'est souvent qu'une mise au net de notes contenues dans le ms. 721 de la Bibliothèque de Rouen (Fonds Coquebert de Montbret), dont nous allons parler.

III. Des notes prises par Coquebert de Montbret et réunies dans deux recueils appartenant à la Bibliothèque de Rouen (Fonds Coquebert de Montbret), nos 721 et 191. Je les désignerai par Rouen, 721 et 191.

Il arrive assez souvent que les documents réunis dans ces diverses séries font double emploi. Dans une même série, les indications se répètent aussi; ainsi 721 copie parfois 191. Mais



aucun de ces recueils ne peut être négligé. Il arrive que l'un indique la source où ont été puisés les renseignements contenus dans l'autre. En particulier, les listes des communes-limites offrent un grand intérêt ; elles permettent de reconstituer des cartes disparues, sur lesquelles Coquebert de Montbret avait travaillé.

Les dialectologues ont déjà bien souvent utilisé les textes patois réunis dans l'enquête du premier Empire. Nul d'entre eux, à ma connaissance, n'a songé même à indiquer l'existence des cartes qui vont servir à notre étude, si bien que je les ai cherchées pendant fort longtemps. Le précieux Atlas qu'elles composent permet de tracer commune par commune, à condition de le combiner avec les notes de Coquebert de Montbret, la limite de la langue française, de la mer du Nord à la Méditerranée, autour de 1806.

J'en donnerai dans ce mémoire la portion qui concerne le Nord de la France, la Belgique et le Luxembourg, jusqu'aux frontières de Lorraine (1).

### Département du Nord

#### NOTES (2)

1° Dans l'arrondissement de Dunkerque, et dans celui d'Hazebrouck, toutes les communes sont de langue flamande, à l'exception de trois communes de l'arrondissement de Dunkerque, qui sont exclusivement de langue française, savoir Gravelines, Loon et Mardick,

---

(1) Qu'il me soit permis de remercier ici l'Administration du département des mss. de la Bibliothèque Nationale, et M. Prou, Directeur de l'Ecole des Chartes, qui m'ont aidé dans ma recherche des documents, et M. H. Labrosse, Directeur de la Bibliothèque de Rouen, qui a bien voulu envoyer à Paris les précieuses notes de Coquebert de Montbret.

(2) Ces notes sont tirées de B. N. 20080, et de Rouen, 721. L'auteur s'est servi d'une lettre du préfet en date du 13 septembre 1806.

et de dix communes de l'arrondissement de Hazebrouck qui sont pareillement uniquement de langue française, savoir Blaringhem, Boereghem, Thiennes, Haverskerque, Merville, Neuf-Berquin, La Gorgue, Estaires, Steenwerck et Nieppe (Rouen, 721, p. 31, cf. Bottin, 1806, Rouen, 721, 37).

A Holque et S. Momelin on parle aussi français, mais à ce qu'il paratt, en concurrence avec le flamand (Ib.).

2° La ligne de séparation des deux idiomes commence sur le bord de la mer, entre Gravelines et Dunkerque <sup>(1)</sup> et elle contourne (à peu d'exceptions près, que nous venons d'indiquer) l'ancienne province de la Flandre maritime ou flamingante soumise à la France.

La forêt de Nieppe près Armentières est considérée comme formant la séparation des deux idiomes.

Dans l'arrondissement de Lille, il n'y a que la seule commune de Werwick-Sud qui soit de langue flamande.

3° D'après une lettre du préfet du 13 septembre 1806, sur 671 communes, 99 sont flamandes, 572 françaises. (Rouen, 191, 152 v° ; cf. Bottin 1806).

4° Le langage flamand commence à la sortie d'Armentières (Rouen, 721, 41).

5° L'arrondissement de Bergues comprend 59 communes ; 4 seulement ne sont pas de langue flamande : Gravelines, Holque, Mardick, S. Momelin. (Bottin, Rouen, 721, 9).

6° La langue flamande est d'usage depuis la rivière de l'Aa, dans les deux districts de Bergues et de Hazebrouck, qui forment la Flandre maritime de la France. A la campagne, on ne parle que flamand ; à Dunkerque, flamand et français, on n'y imprime pas en flamand. (Rouen, 721, 4).

### Département du Pas-de-Calais

#### NOTE

Les habitants des communes de Clairmarais, Rumingham, des faubourgs de St-Omer... continuent de parler leur flamand corrompu. Ils s'en servent avec le français qu'ils pratiquent plutôt que leur flamand (sic). (Lettre du sous-préfet du 19 février 1807 ; Rouen, 721, 48).

(1) A Dunkerque et Gravelines, le français est presque la seule langue usitée (De Halloy, Rouen, 721, 60).

## Département de la Lys

## NOTES (1)

1° L'idiome du pays est ce qu'on appelle vulgairement le flamand, dénomination fort impropre, puisqu'on parle ce langage dans la presque totalité des Pays-Bas. Cependant, la langue française n'est ignorée que dans les campagnes, encore la connaissance de cette langue fait-elle tous les jours des progrès sensibles. (De Viry, Préfet, Statist, in f° 54 ; Rouen, 721, 32).

2° Le département est en entier de langue flamande, à l'exception de six communes de l'arrondissement de Courtrai, savoir Dottignies, Espierres, Herseaux, Luingne, Mouscron et Reckem, dans lesquelles on ne parle que français (2).

Les communes du même arrondissement de Courtrai, où l'on parle concurremment flamand et français, sont Aelbeke, Autryve, Avelghem, Bavichove, Belleghem, Beveren, Bisseghem, Bossuyt, Caster, Coyghem, Courtrai, Dadizeele, Desselghem, Gulleghem, Haerlebeke, Helchin, Heule, Ingelmunster, Iseghem, Kerkhove, Lauwe, Marcke, Menin, Moorseele, Rollegghem, Roulers, St-Genois, Sweveghem, Tieghem, Vive-St-Eloi, Wacken, Waermaerde, Wevelghem.

Les communes du même arrondissement de Courtrai où l'on parle exclusivement flamand et où le français n'est compris que d'un petit nombre d'hommes instruits, sont : Aerseele, Anseghem, Cachtem, Caeneghem, Ceurne, Deerlyck, Denterghem, Hemelgem, Gyselbrechteghem, Heestert, Hulste, Ingoyghem, Ledeghem, Lendelede, Marckeghem, Meulebeke, Moen, Oesselghem, Oostroosebeke, Ooteghem, Oyghem, Rollegghemcappelle, Rumbeke, Vichte, Vive-St-Bavon, Wielsbeke, Winkel-St-Eloi.

3° Dans l'arrondissement, 52.000 habitants parlent français, soit exclusivement, soit concurremment avec le flamand ; 121 à 122.000 ne parlent que flamand.

(1) Ces notes sont tirées de N. B. 20080. Cf. Rouen, 721, 31-32. L'orthographe des noms de lieux n'est pas, dans les notes des manuscrits, strictement conforme à l'orthographe des cartes. Devais-je l'y rapporter ? Il m'a paru plus expédient de remettre ces noms sous la forme qu'ils ont actuellement d'après le *Dictionnaire des Communes...* de Guyot frères. Mes lecteurs pourront toujours retrouver dans les cartes les anciennes façons d'écrire.

Pour les noms qui manquent au recueil de Guyot, j'ai suivi les cartes, et marqué les noms d'un point en haut.

(2) Une lettre du préfet Chauvelin, du 19 août 1806, disait : Reckem, Mouscron, Luingne, Herseaux, et Dottignies (ms. 721, 38). Coquebert de Montbret a préféré suivre une note d'Hénissart (Ib., 36).

4° En venant de Lille, c'est à Menin que commence le flamand.

5° C'est la Lys qui sépare les deux idiomes. Dans l'arrondissement d'Ypres, il se trouve quelques communes, où le français est plus usité que le flamand : Messines, Neuve-Eglise, Warneton, Wytschaete, Bas-Warneton, Comines, Hollebeke, Houthem-lez-Ypres, Zantvoorde, Werviq. (B. N., 20080, 33, cf. Rouen, 721, 33. Le renseignement vient de Henissart).

6° On parle flamand à Courtrai et à Menin, mais français à Tournai, flamand à Enghien, Grammont... On trouve aussi cette langue pour la première fois sur la route de Bruxelles à Hal.

7° Dans le canton d'Avelghem (Lys), on ne parle que flamand ; mais, de l'autre côté de l'Escaut, on ne parle que français à Escanaffles (Jemmappes). Il en est de même à Espierres sur la rive gauche de la même rivière. (Van Tieghem, juge de paix à Avelghem, 1807 ; Rouen, 721, 54).

#### Département de Jemmappes

(Actuellement province de Hainaut) <sup>(1)</sup>

1° Ce département est en totalité de langue française, à l'exception de huit communes des cantons d'Enghien, de Lessines et d'Ellezelles, situés à son extrême lisière, tout près du département de l'Escaut, qui est du pays flamand.

2° A Enghien, les habitants sont flamands, mais les trois quarts parlent les deux langues.

A Marcq, les cinq sixièmes sont flamands.

A Petit-Enghien, les deux tiers sont flamands.

A Hoves de même.

A St-Pierre Cappelle de même.

A Bievène, les cinq sixièmes sont flamands.

A Acren-St-Martin et St-Gérion réunies <sup>(2)</sup>, les deux tiers sont flamands (mais cependant le français domine) (?).

A Everbecq, la moitié est flamande. (De Coninck, Autryve, 1896, B. N., 5913).

3° A Ellezelles, on parle exclusivement français ; cependant, il s'y trouve deux petits hameaux sur la frontière du département de l'Escaut, vers Audenaerde, dont les habitants ont l'idiome flamand.

<sup>(1)</sup> Cette mention fait voir que Coquebert de Montbret travaille après 1815. Voir ms. B. N. 20080-35. Cf. 5913, 28.

<sup>(2)</sup> Cette commune s'appelle en français les Acrennes (B. N. 20080).

4° A Flobecq, on parle aussi exclusivement français, mais il s'y trouve un hameau où l'on ne parle que flamand. Ce hameau est soumis pour la juridiction spirituelle à la commune d'Opbrakel, département de l'Escaut.

5° A Everbecq, l'idiome flamand est le plus usité, mais les gens instruits savent le français.

6° A Wodecq, on ne connaît que la langue française (Lettre de M. Desmottes, juge de paix, 1807 ; Rouen, 721, 27).

Les autres communes voisines, où l'on ne parle que français, sont Wodecq, Bassilly, Silly, Thoricourt, Steenkerque et Petit-Rœulx. (B. N., 20080, 35).

Escanaffles. On n'y parle que français. La commune se trouve vis-à-vis le canton d'Avelghem (Lys), qui est de langue flamande. De l'autre côté de l'Escaut, c'est cette rivière qui sépare de ce côté les deux idiomes (B. N., 20080, 35). Ces renseignements sont conformes à une note de Bricoult, juge de paix (1807), qui, toutefois, ne mentionne pas Wodecq (Rouen, 721, 55).

#### Département de l'Escaut (1)

(Actuellement province de la Flandre Orientale)

1° Ce département est en entier de langue flamande, à l'exception de trois communes de l'arrondissement d'Audenarde, limitrophes du département de Jemmapes, dans lesquelles on parle exclusivement français ou presque, savoir : Orroir, Amougies et Russeignes.

Il y a très peu d'individus de langue flamande dans ces trois communes, qui sont du canton de Renaix.

2° A Renaix même, le flamand domine ; une moitié seulement des habitants parle exclusivement français. Un tiers parle les deux langues (2).

3° A Quaremont et Ruyen, le flamand est le plus usité. Un dixième seulement des habitants de ces deux villages parle un peu français.

4° Il est à remarquer que la Flandre hollandaise annexée par le gouvernement français au département de l'Escaut pour former l'arrondissement d'Ecclou, en a été séparée par le gouvernement des Pays-Bas pour être unie à la province de Zélande.

---

(1) Le département a 628.964 habitants, plus 7464 militaires.

(2) Les notes 1 et 2 sont données d'après les renseignements de M. Fostier, juge de paix. Elles ont été transmises par Beyens, sous-préfet, en 1807 (Rouen, 721, 17 et 57).

## Département de la Dyle (1)

## Liste des communes-limites (2)

Communes françaises	Communes flamandes
*Stocquois	*Warelles
Lestocou	Petit Enghien
La bruier de Wisbecq	*Stateeldriesch
Pont à Wisbeq	*Ham
*le Sarliau	*Mussain
*Bierghes	Honsocht
*Saintes	Lembecq
Ernelle	*Wogerberg
Ophain	Malay (Hal)
*Tubize	Rodenem
Glabbeek	Schembeck
*Plasmar au flasment	
Landuit	
Courte au bois	

Ensuite, la ligne de division traverse le bois de Hal et la forêt de Soigne.

Basse noucelle	Tourneppe
Andegin	*Rieler
*Sartmoulin	*Prieuré de 7 fontaines
*l'Ermite	Alsemberg
Le Straye	Rhode
Le Chenoï ou revelinge	Den Hondt
Le Mesnil	Grand Espinette
*Waterloo	Lausrode
Joli bois	Bregtenbroek

(1) Aucune lettre d'envoi n'accompagne la carte, mais une note en marge nous avertit qu'elle a été envoyée par le préfet Chaban, le 17 juillet 1806, et qu'il en garantit l'exactitude. Une « ligne à l'encre rouge laisse au Sud les communes où la langue française est seule en usage ». (Cf. Rouen, 721, 69-72 et B. N. 20080, 36). Cette ligne est naturellement venue en noir dans la reproduction photographique.

(2) Un astérisque remplace un signe placé par Coquebert de Montbret pour indiquer les communes les plus voisines de la limite. Je rappelle que le point en haut à la suite du nom indique la forme donnée par les cartes. M. Haust, qui a bien voulu revoir les épreuves de ce travail, m'a fourni un certain nombre d'identifications qui sont ajoutées entre crochets, ainsi que les autres renseignements que je lui dois.

## Communes françaises

Le Roussart  
 \*Gaillemarde  
 Annon sart  
 \*Longue queue  
 \*La Hulpe  
 \*Ter Holst  
 \*Rosieres cense du hat  
 \*Rosieres  
 Rixensart  
 \*Chambre [Champles]  
 Bierges  
 Wavre  
 La Bawete  
 Stadt  
 N. D. de bas Wavre  
 Gastuche  
 \*Laurensart  
 \*Del Motte [La Motte]  
 \*Archennes  
 \*Malaise  
 \*La Chaussée  
 \*Pecrot  
 \*Nethen  
  
 \*Wez  
 \*Hamme  
 \*Abbaye de Valduc  
 \*Mille  
 \*Beauvechain  
 \*Les (trois) Burettes  
 \*L'Ecluse  
 La Tourette  
 Scimpré  
 Wahenges  
 Saint-Remy Geest  
 Geest Sainte-Marie  
 Geest Saint-Jean  
 \*Zetrud-Lumay  
  
 \*Pietremal [Piétremeau]  
 Pietrain

## Communes flamandes

Prieuré de Groenendael  
 Hoeylaert  
 Terheyden  
 Vlierbeek  
 \*Malaise  
 Overysse ou Isque  
 Derdeck [Terdek]  
 Tombeek  
 \*Cense du templier  
 Byland [Bilande]  
 \*Ottenbourg  
  
 \*Cense rouge  
 \*Clabeek  
 \*Abbaie de Florival  
 Neipoten [Neerpoorten]  
 Terlaen [Terlaenen]  
 Wolfshoven [Wohlshagen]  
 \*Tweenberg  
 \*Rhode-Ste-Agathe (St Achten-  
 rode)  
 Beaumont  
 Weert  
 forêt de Molendael (en entier)  
  
 Denolm [lire den Olm ?]  
 Soet Waeter [Eaux douces]  
 Maria Magdalena Vaelbeek  
 Blanden  
 Roode Cappel [Chapelle Rouge]  
 Molendael  
 \*Durdu  
 Opvelp  
 Houxem [Honseem]  
 Babelom  
 Meldert  
 Hatem [Hautem-S.-Catherine]  
 Nerm  
 \*Hougaerde  
 Bellikom  
 Overlaer

Herbais  
 Noduwez  
 \*Hampteau  
 Libertange  
 Linsmeau

Tirlemont  
 Rommersom  
 Angaerde [Autgaerden]  
 Ast  
 Goidsenhove ou Gossoncourt  
 \*Chapeauveau  
 Op-Heylissem  
 Abbaye d'Heylissem  
 Neer-Heylissem

Ici, la ligne entre dans le département de l'Ourthe.

#### NOTES

1° Ce département est pour environ deux tiers de langue flamande et un tiers de langue française.

Dans l'arrondissement de Bruxelles, la moitié des communes parle flamand et l'autre français. Dans celui de Louvain, la très grande majorité des communes est du pays flamand.

Dans celui de Nivelles (anciennement Brabant Wallon), presque toutes parlent français.

2° L'arrondissement de Nivelles est tout wallon, excepté les environs de Herinnes et de Vollezeel et les deux endroits de la cense du Templier. La route de Hal à Enghien fait la limite entre Bierghes et Ham.

3° Dans Bruxelles même, on parle plus français que flamand, dans la rue Haute et ses contours, la ville haute et les marchés, tandis que le flamand domine vers le canal, la porte de Schaerbeek, celle de Louvain.

4° Laeken. — Au village de Saint-Gille, on ne parle que le flamand, et, à deux lieues de là, en suivant la même route, à Waterloo, on ne parle que français. Boschwort (?), Den Ren (?), qui ne sont qu'à une heure de Waterloo, sont de langue flamande. La forêt de Soignes ne fait-elle pas la séparation ? (Coquebert de Montbret, 721, 21) <sup>(1)</sup>.

5° Le dictionnaire des départements réunis dit :

« La langue flamande est la seule usitée dans les arrondissements de Bruxelles et de Louvain, à l'exception de la ville de Bruxelles, où l'on est en quelque sorte plus familiarisé avec la langue française. Dans l'arrondissement de Nivelles, au contraire, le langage ordinaire est le wallon.

» L'arrondissement de la sous-préfecture de Nivelles comprend Braine-l'Alleud, Genappe, Herinnes, Jauche, Jodoigne, Mellery, Nil-Saint-Martin, Perwez, Tubize, Wavre ».

(1) Le manuscrit 20080 ajoute : « Les classes supérieures de la Société de cette ville affectionnent l'usage du français, tandis que le flamand est le langage de celles qui se livrent à l'industrie et au commerce. » [Boschwort = Boitsfort.]



### Département des Deux-Nèthes

Ce département est tout entier de langue flamande, sans aucune exception.

### Département de la Meuse Inférieure

(Actuellement province de Limbourg)

#### NOTES

1° Ce département est entier de langue flamande, à l'exception de quelques communes de la lisière-méridionale qui sont françaises-wallonnes. (B. N., 20080, 38).

Les communes de Lanaye, Emale, Eben, Wonck, Bassenge, \*Herstappe, et \*Otrange, Roclenge, sont les seules où l'on parle exclusivement wallon. Dans celle de \*Heur-le-Tiexhe, \*Lowaigne, \*Russon, on parle concurremment wallon et flamand, et aussi, à ce qu'il paraît, dans celle de Hallembaye (1).

2° Le canton de Tongres est composé de vingt-six communes toutes flamandes (excepté les deux de Herstappe et d'Otrange sus-dénommées (2)).

3° La commune d'Urmond, située sur la Meuse, dépendait du département de la Roer. Van Alpen l'avait indiquée comme wallonne, c'est une erreur, écrit le préfet, Alexandre Lameth, le 5 août 1806. Il n'y a que sept ou huit familles de bateliers liégeois qui s'y sont établies il a plusieurs années, qui parlent encore wallon entre eux, et sont du reste obligés de parler le flamand avec les autres habitants, dont c'est l'unique langue. (Rouen, 721, 10 ; cf. B. N., 5912, 124).

### Département de Sambre-et-Meuse

Il est entier et sans exception de langue française. (B. N., 20080, 40).

### Département de l'Ourthe

Une première carte avait été envoyée par le préfet. Nous ne l'avons plus. En effet, le 16 juillet 1806, le Secrétariat du Bureau de Statistique envoyait au Ministre de l'Intérieur, sous la signature du préfet de l'« Ourthe », une lettre où il était dit :

« J'ai l'honneur d'adresser à votre Excellence, conformément à sa lettre du 30 juin, la carte de ce département, sur laquelle j'ai fait tracer la ligne qui sépare les langues allemande et flamande de la langue française ».

(1) Roggieri, en 1807, disait que dans les communes marquées \* on parle exclusivement wallon (Rouen, 721, 52).

(2) D'après une note de Vanderlinden, 1807. Rouen 721, 53.

Comme la carte n'indiquait pas les limites du département, le préfet les marquait.

Cette carte n'est pas dans le dossier. Mais nous savons :

1° Qu'on y avait tiré une ligne AB, se dirigeant de l'Ouest à l'Est, et passant de Pellaines à Houtain. Elle « sépare la langue flamande de la langue française dans la partie de ce Département qui touche à ceux de la Dyle et de la Meuse inférieure. Landen est un chef-lieu d'un canton dans lequel on ne parle que la langue flamande ».

2° La « ligne brisée CDE, allant du Nord vers le Sud-Est, passant par Fournon, Henri-Chapelle, Baelen et Membach, qui sépare, dans cette partie, la langue allemande (mauvais dialecte d'Aix-la-Chapelle et de Cologne) de la langue française ».

3° Enfin la ligne « EFG, passant à Schophem, Deidenberg, Recht, et Aldringen (Audrange), qui sépare la langue allemande de la langue française ».

Ainsi, « à l'exception de la seule commune de Rosoux, où l'on ne parle que flamand, la langue française, disait-on, est la seule qui soit parlée et écrite dans l'arrondissement de Liège ».

4° « Dans la moitié de l'arrondissement de Malmédy, comprise entre la ligne brisée CDEFG et la limite des deux autres arrondissements, l'on ne connoit que la langue française et, dans l'autre moitié comprise entre la ligne CDEFG et les limites des Départemens de la Meuse inférieure, de la Roer, de la Saare et des Forêts, on ne connoit que la langue allemande ».

5° « Enfin, dans l'arrondissement de Huy, il n'y a que la partie du canton de Landen, bornée par la ligne AB, où la langue flamande soit la seule connue ».

Le Ministre répondit le 4 août 1806 qu'on n'avait pas bien compris ses désirs : « La ligne de démarcation comprend des parties droites. Par la nature des choses, elle ne peut être que sinueuse, même sur l'espace le plus court. Il veut un tracé qui laisse d'un côté toutes les communes de langue française et de l'autre celles où les dialectes allemands sont le plus en usage ». Et il renvoie la carte au préfet (1).

Une nouvelle carte fut dressée. C'est celle que nous avons reproduite d'après le ms. 5913. Nous n'avons pas la lettre qui l'accompagnait, mais nous savons qu'elle a été envoyée le 28 novembre 1806. (Rouen, 721, 78).

Les difficultés n'étaient pas toutes résolues par là. En effet, la carte ne concordait pas absolument avec les renseignements fournis par le sous-préfet de Malmédy. Elle porte au dos une note de Coquebert de Montbret ainsi conçue : « La ligne noire est tracée par le préfet, la ligne rouge est prise d'une carte envoyée par le sous-préfet de Malmédy, qui en garantit l'exactitude, et donne la liste des communes ».

Je rapporterai successivement les indications du préfet (I) et du sous-préfet (II).

(1) A. N., F.17A (1209-11).

## I

Communes françaises	Communes flamandes
Petit-Hallet	Pellaines <sup>(1)</sup>
Grand-Hallet	Lincet
Avernas-le-Bauduin	Racour (Raedtshoven)
Bertrée	Wamont
Cras-Avernas	Wezerein
Trognée	Houtain-l'Eveque
Boëlhe	Montenaeken (Meuse Inférieure)
Crenwick	Corthys       »       »
Berloz	Verrea       »       »
Bettincourt	
Oleye	Fresin       »       »
Lantremange	Rosoux
Bergilers	Corswarem (Meuse Inférieure)
Grandville	Hasselbroeck   »       »
Lens-sur-Geer	Roclenge       »       »
Oreye	Neer-Heers     »       »
Otrange (Wouteringen)	Op-Heers       »       »
Herstappe (Meuse Inférieure)	Tongres        »       »
Heur-le-Tiexhe   »       »	Fouron-le-Comte
Hallembaye   »       »	Schophem
Loen	Fouron-Saint-Martin
Lixhe	Ulvend
Navagne	Krutzenberg
Mouland	Fouron-Saint-Pierre
Merchault (Meuse Inférieure)	
Visé	
Berneau	
Bombaye	
Warsage	
Neufchateau	
Conincks Heyde	Planck
Knuppelstok	Teuven
Saint-Jean-Sart	Hugelstein <sup>(3)</sup> (Bois du Roi)
Abbaye de Val Dieu	Sinnich
Altena <sup>(2)</sup>	Op-Sinnich

(1) [Pellaines, Lincet, Rocour sont aujourd'hui communes wallonnes].

(2) [Voyez, dans le *Bulletin de la Soc. liég. de Litt. wallonne* (1864), t. 7, 2<sup>e</sup> fasc., pp. 1-8, une étude sur la frontière linguistique passant par la commune d'Aubel. Une carte y mentionne *Altena*, *Donsart* et *Cruisbeuck* comme dépendances d'Aubel. *Kruten Straete* n'y figure pas, non plus que *Hell*; mais on y trouve un *Moulin d'Iffiel* (lire *ifiè*, altéré du wallon archaïque *éfiè* « enter », qui est sans doute le même lieu dit *Hell* (= néerl. *hel* « enter »)].

(3) [Lire Hagelstein, dépendance d'Aubel.]

## Communes françaises

Donsart ·  
Krutén Straete ·  
Gorhez  
Krutz Beuck ·  
Tergreete  
Messitert  
Hesselle  
Renoupré  
Hell ·  
Roisieux  
Froidthier  
Mignerie [Minerie]  
Blockhouse  
Crawhez  
Clermont (sur-Berwinne)  
Boishainam ·  
Lohirville  
Grinho [forêt de Grunhault]  
Le Sode [La Saute]  
Villers  
Houjoux [Hoyoux (Bilstain)]  
Herve ·  
Limbourg  
Runschen  
Goé  
Blanche Fontaine  
Cartouville  
Neuville

## Communes flamandes

Remersdael  
Riesbrugge ·  
Aubel  
Densuellen ·  
Roebroek  
Slaegboom  
Le Welde [Velden (Aubel)]  
Morshoff [Maashoff]  
Ondort ·  
Neuve-cour  
Florence (Clermont),  
Bruyères  
Alaubhay · (1)  
Delvoye ·  
Birven  
Henri-Chapelle  
Ceuton ·  
Hockelbach  
Lantzenberg  
Welkenraedt  
Haggen  
Honthen  
Nereth  
Baelen (lez-Limbourg)  
Mazarinen

## Communes allemandes

Hunnange  
St-Vith  
Rodt  
Hindershausen  
Crombach  
Weisten

Ici la ligne entre dans le département des Forêts.

Commanster  
Rogery  
St-Martin  
Beho  
Ourthe  
Gouvy

Braunlauf  
Maldange  
Audrange  
Deiffen  
Lengeler

(1) [Le wallon *a l'aub'hé* = « à l'arbrisseau », *Delvoye* est le wallon *dél vóye* de la route »].

## II

Le 18 novembre 1806, le sous-préfet de Malmédy écrit au Ministre. Il envoie la carte où il a tracé « avec l'exactitude mathématique la ligne de séparation des idiomes wallon, allemand et flamand ». Voici la liste des communes limites.

## Communes françaises

Merchault (Meuse Inférieure)  
 Visé  
 Berneau  
 Bombaye  
 Dalhem  
 Nuborg  
 Elbane  
 Mortroux  
 Neufchâteau  
 Wademont  
 La Heusièrre  
 Mouhain  
 Asse  
 Lombrone  
 Wideleux  
 Cerfontaine  
 Messitert  
 Hesselle  
 Renoupré  
 Roisleux  
 Hell  
 Froidthier  
 Blockhouse  
 Crawhez  
 Clermont  
 Boishainam  
 Lohirville  
 Le Sode  
 Villers  
 Herve  
 Limbourg  
 Goé  
 Pierresse  
 Bois de Goé  
 Bois de Jalhay  
 Jalhay  
 Espiester [Herbiester]

## Communes flamandes

Fouron-le-Comte  
 Schophem  
 Warsage  
 Conincks Heyde  
 Knuppelstock  
 St-Jean Sart  
 Abbaye de Val-Dieu  
 Altena  
 Donsart  
 Goirhez  
 Krutz Beuck  
 Tergreete  
 Morshoff  
 Sur le Trieux  
  
 Alaubhay  
 Bruyères  
 Florence  
 Delvoye  
 Henri Chapelle  
 Hockelbach  
 Wilcourt-Heyde  
 Grinho  
 Houjoux  
 Lentzenberg  
 Honthen  
 Heggen  
 Baelen (lez-Limbourg)  
 Runschen

Communes françaises	Communes allemandes
Charneux	Membach
Solwaster	Forêt de Hertogenwald
Passe •	Bois Claysberg
Coque en Fagne [Cokaifange]	Bois de Monta
Baron. Haye [Baronheid]	Bois de Calbour
Ster	Sourbrodt <sup>(1)</sup>
Burnenville	Andrifosse •
Sur le Tier •	Bois de Weversée
Bevercé	
Mont	
Xhoffraix	
Longfaye	
Theine •	
Ovifat	
Robertville	
Champagne	Weywertz (Weversée)
Faymonville	Butgenbach ou Bullenge
Reimonval •	Schoppen
Stembach [Steinbach]	Möderscheid
Oudenvil	Mirfeld
Ligneuville	Eibertingen (Ebertange)
Le Pont •	Iveldingen (Iveldange)
	Montenau
	Deidenberg
	Born
	Recht
Laidevaud •	Obert Emmels •
Petit-Hier [Petit-Thier]	Rodt
Blanche fontaine	Hindershausen
Burtonville	Weisten
Neuille	
Département des Forêts	
Commanster	Braunlauf
Rogery	Maldange
Cierreux	Aldringen (Audrange)
St-Martin	Bochholtz ou Beho
Gouvvy	Ourthe
	Dellfen •
	Lengeler

A cette carte était joint un état nominatif des 84 communes de l'arrondissement, réparties par langues <sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> [Aujourd'hui commune wallonne.]

<sup>(2)</sup> A. N., F. 17 a 1209. Le présent tableau a été dépouillé par Coquesbert de Montbret. (Voir ms. 20080, qui reproduit la lettre de M. de Périgny).

Cet état est conservé dans le manuscrit 5913. Le voici :

Noms des communes	Français	Allemand	Flamand
Amel .....	fr.	a.	—
Andrimont .....	fr.	—	—
Arbrefontaine * .....	fr.	—	—
Aubel .....	fr.	—	—
Baelen .....	—	—	fl.
Basse-Bodeux .....	fr.	—	—
Beho .....	fr.	—	—
Bellevaux .....	fr.	—	—
Bilstein .....	fr.	—	—
Bovigny .....	fr.	—	—
Bra .....	fr.	—	—
Bullenge .....	—	a.	—
Butgenbach .....	—	a.	—
Call * .....	—	a.	—
Chevron .....	fr.	—	—
Clermont .....	fr.	—	—
Cornesse .....	fr.	—	—
Crombach .....	—	a.	—
Cronenberg * .....	—	a.	—
Dalheim .....	—	a.	—
Dison .....	fr.	—	—
Ensival .....	fr.	—	—
Eupen .....	—	—	fl.
Eynatten .....	—	—	fl.
Fosse .....	fr.	—	—
Fouron-St-Martin .....	—	—	fl.
Fouron-St-Pierre .....	—	—	fl.
Francorchamps .....	fr.	—	—
Gemmenich .....	—	—	fl.
Gleize .....	fr.	—	—
Goé .....	fr.	—	—
Grand-Halleux .....	fr.	—	—
Grand-Rechain .....	fr.	—	—
Halschlag * .....	—	a.	—
Hellenthal * .....	—	a.	—
Henri-Chapelle .....	—	—	fl.
Hergenrath .....	—	—	fl.
Hodimont .....	fr.	—	—
Hombourg .....	—	—	fl.
Jalhay .....	fr.	—	—
Julémont .....	fr.	—	—
Kettenis .....	—	—	fl.
Lambermont .....	fr.	—	—

Noms des communes	Français	Allemand	Flamand
Lierneux .....	fr.	—	—
Limbourg .....	fr.	—	—
Lommersweiler .....	—	a.	—
Lontzen .....	—	—	fl.
Malmedy .....	fr.	—	—
Membach .....	—	—	fl.
Meyerode .....	—	a.	—
Montzen .....	—	—	fl.
Moresnet .....	—	—	fl.
Neufchâteau .....	fr.	—	—
Olne .....	fr.	—	—
Petit-Rechain .....	fr.	—	—
Raeren .....	—	—	fl.
Rahier .....	fr.	—	—
Recht .....	—	a.	—
Reid (La) .....	fr.	—	—
Reuland * (1) .....	—	a.	—
Sart .....	fr.	—	—
St-Vith .....	—	a.	—
Schleyden * .....	—	a.	—
Soiron .....	fr.	—	—
Spa .....	fr.	—	—
Staumont [Stoumont] ...	fr.	—	—
Stavelot .....	fr.	—	—
Steffler * .....	—	a.	—
Stembert .....	fr.	—	—
Teuven .....	—	—	fl.
Theux .....	fr.	—	—
Thommen .....	—	a.	—
Undenbredt * .....	—	a.	—
Verviers .....	fr.	—	—
Viel Salm .....	fr.	—	—
Wane * [Wanne] .....	fr.	—	—
Wegnez .....	fr.	—	—
Welkenraedt .....	—	—	fl.
Waimes .....	fr.	—	—
Wolfsheide .....	—	a.	—
Xhendelesse .....	fr.	—	—

Fait à Malmédy le 17 novembre an 1806. — PÉRIGNY.

(1) [Aujourd'hui dépendance d'Aubel.]



## Département des Forêts (1)

## COMMUNES-LIMITES

Communes françaises	Communes allemandes
Gouvy	Nieder-Besslingen ou Bas Bellain
Limerlé	Hachiville
Rettigny	Asselborn
Sommerain	Boegen (Boevange)
Taverneux	Brachtenbach
Houffalize	Oberwampach
Cowan	Eschweiler ou Gelborn
Tavigny	Winseler
Bœur	Doncols
Hardigny	
Wicourt	
Neuf Moulin	
Mabompré	
Vellereux	
Compogne	
Noville	
Longvilly	
Harzy	
Wardin	Tarchamps
Assenois	Harlange
Hompré	
Villers-la-bonne-eau	Surre (Syr)
Sainles	Boulaide
Hollange	Tintange
	Warnach
Strainchamps	Bondorf ou Bigonville
Menufontaine	Bodange
Hotte	Fauvillers (2)
Witry	Wisembach
Anlier	Martelange

(1) Le 30 août 1806, le préfet avait envoyé la carte demandée le 30 juin et réclamée le 25 août. Le ministre en a accusé réception le 15 septembre (A. N., F. 17 a, 1209). Mais Coquebert de Montbret nous avertit qu'elle a été distraite pour être mise dans le Carton des Vignes. Elle ne s'y trouve plus.

M. Funck, archiviste à Luxembourg, sur la prière de M. Esch, professeur à l'Athénée, — je les remercie ici tous deux — a bien voulu en rechercher la minute, mais ne l'a pas retrouvée. J'ai donc reproduit une carte du temps — tirée de l'atlas trouvé dans les bagages de Napoléon à Waterloo et conservée aux Archives Nationales. Le lecteur y reportera les notes fournies par les manuscrits Coquebert de Montbret.

(2) [Fauvillers est wallon, mais il a des sections de langue allemande (Bodange et Wisempach). Voyez p.-27,-note].

Communes françaises	Communes allemandes
Habay-la-Neuve	Volwelage
Habay-la-Vieille	Holtz
Villers-sur-Semoy	Obercolpach
Etale	Attert
Ste-Marie	Nobressart
Vance	Schodeck
Châtillon	Thiaumont
St-Léger	Hachy
Bleid	Fouché
Mussy-la-Ville	Arlon
Signoulx	Toernich
Musson	Habergy
	Meix-le-Tige
	Rachecourt
	Halanzy <sup>(1)</sup>

## NOTES

1° La partie allemande, dit La Coste en 1806, comprend les arrondissements de Luxembourg, Diekirch et Bitbourg en entier et une petite partie de celui de Neufchâteau, savoir : les communes de Rachamp, Tarchamps, Harling, Surreit, Boulaide, Tintange, Bondorf ou Bigonville, Varnach, Bodange, Fauxvillers, Wisembach, Martelange, Volwelage, Hachy. Il annonce avoir écrit au sous-préfet de Neufchâteau pour connaître la démarcation dans son arrondissement. Le ministre remercie. Il demande la traduction de l'*Enfant prodigue* en wallon des environs et en allemand d'Eupen. Il a à cœur de connaître et de comparer tous les dialectes de l'Empire. Il a fait reporter les indications fournies sur la grande carte de Ferraris. Le 24 juin 1807, le sous-préfet envoie le tableau que nous donnons ci-après. Le ministre accuse réception le 13 juillet.

## Arrondissement de Neufchâteau

Tableau des communes où l'on parle allemand et de celles où la langue française est d'un usage général <sup>(2)</sup>.

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Bastogne	Bastogne	—	Bastogne Isle-de-Pré Hemroulle Savy

<sup>(1)</sup> [Les trois dernières sont aujourd'hui wallonnes.]

<sup>(2)</sup> Ce travail a été sinon fait, du moins transcrit avec une extrême négligence. Nous avons dû y faire de nombreuses corrections. Ainsi de Fays-les-Veneur on avait fait trois localités !

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Bastogne (suite)			Lusery Bizori Neffe Mont Marvie
	Bertogne	—	Bertogne Bethomont Rahimont
	Bœur	—	Bœur Buret Vandebourcy
	Compogne	—	Compogne
	Givry	—	Givry
	Givroulle	—	Givroulle Trois Monts Gives Frenet Berhain
	Harzy	—	Harzy Benonchamps Mageret
	Longchamps	—	Longchamps Monaville Withimont Rollé Champs Flamisoulle Menil-Fays
	Longvilly	—	Longvilly
	Mabompré	—	Mabompré
	Mande St-Et.	—	Mande-St-Etienne
	Noville	—	Noville Cobru

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Bastogne (suite)			Bourcy Recogne Vaux
	Rachamps	—	Rachamps Hardigny Wicourt
	Wardin	—	Wardin Bras
	Vellereux	—	Vellereux Engreux Bonnerue
Etalle	Anlier	—	Anlier Vlessart Louftémont Behême
	Bellefontaine	—	Bellefontaine La Hage St-Vincent
	Chatillon	—	Chatillon
	Etalle	—	Etalle Lenclos Sivry Buzenol Nantimont
	Habay-la-Neuve	—	Habay-la-Neuve Châtelet Bologne
	Habay-la-Vieille	—	Habay-la-Vieille
	Hachy	Hachy Fouche Sampont	—
	Rossignol	—	Rossignol
Rulles	—	Rulles	

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Etalle (suite)			Marbehan Houdemont
	Ste-Marie	—	Ste-Marie Fratin
	Tintigny	—	Tintigny Breuvanne Ansart Poncelle Le Menil
	Vance	—	Vance Chantemelle
	Villers s/Semois	—	Villers s/Semois Mortinsart Orsainfaing Harinsart
Fauvillers	Bigonville	Bigonville. Romeldange	—
	Boulaide Ebly	Boulaide —	Ebly Chêne Vaux-lez-Chêne Maisoncelle
	Fauvillers	Bodange Wisembach	Fauvillers <sup>(1)</sup> Hotte Menufontaine
	Hollange	—	Hollange Honville
	Lescheret	—	Lescheret
	Martelange	Martelange Perlé Radelange	—

(<sup>1</sup>) Dans la liste des communes-limites, cette localité est portée comme allemande. [Voir p. 185, n° 2.]

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle		
		allemand	français	
Fauvillers (suite)		Gremelange Neufperlé		
	Remoiville	—	Remoiville Chaumont	
	Strainchamps	—	Strainchamps Burnon	
	Surre	Surre (Syr)	—	
	Tintange	Tintange Cel (1)	—	
	Witry	—	Witry Traimont Volaiville Winville	
	Wolwelage	Wolwelage Parette	—	
	Warnach	Warnach	—	
	Florenville	Les Bulles	—	Les Bulles
		Ste-Cécile	—	Ste-Cécile Conques
Chassepierre		—	Chassepierre Laiche Mesnil Azy	
Chiny		—	Chiny	
Lacuisine		—	Lacuisine	
Fontenoille		—	Fontenoille	
Florenville		—	Florenville	

(1) [Lire Œil, dépendance de Tintange.]

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Florenville (suite)	Jamoigne	—	Jamoigne Prouvy Romponcel Valansart
	Izel	—	Izel Pin
	Martué	—	Martué
	Moyen Muno	— —	Moyen Muno Lambermont Wâtrinsart
	Suxy	—	Suxy
	Tennes	—	Tennes Frenois
	Villers-devant- Orval	—	Villers-devant- Orval
	Houffalize	Bihain	—
Chérain		—	Chérain Sterpigny Brisy Vaux
Cowan		—	Cowan Vissoule Alhoumont
Gouvy		—	Gouvy
Houffalize		—	Houffalize
Limerlé		—	Limerlé Steinbach

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Houffalize (suite)			Liherain Rouverois
	Mont	—	Mont Dinez Wilogne
	Mont-Le-Ban	—	Mont-Le-Ban Lomré Baclain Langlière
	Ollomont	—	Ollomont Nadrin Tilly
	Ottré	—	Ottré Hébronval
	Rettigny	—	Rettigny
	Sommerain	—	Sommerain
	Tailles (Les)	—	Tailles (Les) Fond Chabreheid Pisserotte
	Taverneux	+	Taverneux Fontenaille
	Tavigny	—	Tavigny Cetturu Goniprez
	Wibrin	—	Wibrin Mormont Achouffe
Neufchâteau	Assenois	—	Assenois Bernimont Sart Cousteumont



Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Neufchâteau (suite)	Fossés (Les)	—	Fossés (Les) Habaru Lavaux Nivelet Naleumont
	Hamipré	—	Hamipré Offaing Nanmoussart Marbay
	Léglise	—	Léglise Gennevaux Narcimont Wittimont
	Longlier	—	Longlier Laherie Massul Molinfaing
	Ste-Marie	—	Ste-Marie Ourt Laneuville Wideumont Bernimont
	St-Médard	—	St-Médard Gribomont
	Mellier	—	Mellier Thibessart Rancimont
	Mont-Plain- champs	—	Mont-Plain- champs Grapfontaine Hosseuse Nolinfaing
	Neufchâteau	—	Neufchâteau
	Orgeo	—	Orgeo Sanpont

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Neufchâteau (suite)			Biourge Nevraumont
	Recogne	—	Recogne Neuvillers
	St-Pierre	—	St-Pierre Libramont Presseux Flohimont Sberchamps Lamouline
	Straimont	—	Straimont Martilly
	Tournay	—	Tournay Petit-Voir Grand-Voir Fineuse Verlaine
	Tronquoy	—	Tronquoy Respelt Semel Morival Gerimont
	Warmifontaine	—	Warmifontaine Harfontaine Menugoutte
Paliseul	Bertrix	—	Bertrix
	Cugnon	—	Cugnon Auby Géripont (La)
	Fays-les- Veneurs	—	Fays-les-Veneurs

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Paliseul (suite)			Nollevaux Plainevaux
	Framont	—	Framont Anloy La Rochelle
	Herbeumont	—	Herbeumont
	Jehonville	—	Jehonville Sart Acremont
	Mortehan	—	Mortehan
	Offagne	—	Offagne Assenois Glaumont
	Opont	—	Opont Frène Beth Our
	Paliseul	—	Paliseul Launoy
		—	Merny Carlsbourg
	Sibret	Amberloup	—
Assenois		—	Assenois Glaumont
Flamierge		—	Flamierge Tronle

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Sibret (suite)	Bercheux	—	Bercheux Juseret
	Hompré	—	Hompré Grandrue Salvacourt
	Houmont	—	Houmont Brul Magerotte Magery Pinsamont
	Harlange	Harlange	—
	Mande-Ste- Marie	—	Mande-Ste-Marie  Chenogne Lavatelle Senonchamps
	Morhet	—	Morhet Remience
	Nives	—	Nives Vaux-les-Rosières Cobreville Sure
	Rechrival	—	Rechrival Hubermont Rechimont Renaumont Milliomont Laval
	Remichampagne	—	Remichampagne
	Rosières	—	Rosières Rosière-la-Grande
	Roumont	—	Roumont Vigny Prelle

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Sibret (suite)	Sainlez	—	Sainlez
	Sibret	—	Sibret Velleroux Jodenville Poisson-Moulin Flohamont Renapré
	Tarchamps	Tarchamps	—
	Tillet	—	Tillet Tompré Chisogne Acul Gérimont
	Villers-la-Bonne-Eau	—	Villers-la-Bonne-Eau La Baraque La Tannerie Lutrebois Livarchamps Chiversous Losange
Virton	Bleid	—	Bleid Gomery
	Dampicourt	—	Dampicourt Mathon
	Belmont	—	Ethe Belmont
	Gérouville	—	Gérouville Limes
	Harnoncourt	—	Harnoncourt Lamorteau
	Latour	—	Latour Chenois

Canton	Mairie	Noms des communes où l'on parle	
		allemand	français
Virton (suite)	Meix	—	Meix
	Montquintin	—	Montquintin Couvreur
	St-Léger	—	St-Léger
	St-Mard	—	St-Mard Vieux-Virton
	Mussy-la-Ville	—	Mussy-la-Ville
	Musser	—	Musson Baranzy Gennevaux Willancourt
	Robelmont	—	Robelmont Harpigny
	Ruette	—	Ruette Grandcourt
	Signeux	—	Signeux St-Remy
	Sommethonne	—	Sommethonne
	Torgny	—	Torgny
	Villers-La-Loue	—	Villers-La-Loue Houdrigny
	Virton	—	Virton

Neufchâteau, le 24 juin 1807. Le sous-préfet, COLLAND.

2° Majenet, près de Bastogne, est le premier village où l'on parle un patois français, mais le patois n'est pas le patois lorrain du canton de Neufchâteau et de Gedinne ; au contraire, il ressemble à celui des environs de Liège, (De Halloy ; Rouen, 721, 160) :

3° A Habay commence un patois français analogue à celui du canton de Gedinne, mais cependant un peu plus éloigné du français. (Id., *Ib.*, 154).

4° Suivant le *Dictionnaire des départements réunis*, l'arrondissement de Neufchâteau est le seul français : il comprend les justices de paix de Bastogne, Etalle, Fauvillers, Florenville, Houffalize, Neufchâteau, Paliseul, Sibret, Virton. (*Ib.*, 155).

5° Quartier allemand : Luxembourg, Arlon, Bitburg, Echternach, Diekirch, Grevenmacher, Remich.

Quartier wallon : Durbuy, Bastogne, Chiny, Houffalize, Marche, Neufchâteau, Laroche, Virton.

Ces quinze villes sont celles qui avaient le droit de députer aux Etats de la province (*Mém. hist. des Pays-Bas autrichiens*, par le comte de Nenny. Bruxelles, 1785, II, 62 ; *Ib.*, 156).

On ajoute : « Une ligne passant par Fouron, Henri-Chapelle, Baelen, Membach, sépare français et allemand. Elle continue par Schoppen, Deidemberg, Recht et Aldringen.

» La ligne passe par la forêt d'Hertogenwald, par le bois de Weversée et par le bois de Taiffen. Buttgenbach, autrement Bullenge, est le dernier endroit allemand ; près de là est Bulligen. »

Il n'est pas besoin de montrer comment les premières indications de cette note sont en contradiction avec celles du sous-préfet.

\* \* \*

Voici quelques autres observations qui m'ont paru présenter un certain intérêt.

1° *Limbourg*. — M. Monge m'a dit, en 1805, que cette petite ville d'environ 2000 habitants, est seule de langue française, tandis que ses environs sont de langue allemande, notamment Verviers (!) et Eupen, ce qu'il attribue au gouvernement des Princes de la Maison de Bourgogne. (Rouen, 721, 80).

2° Le canton d'Otterberg, de l'arrondissement de Kaiserslautern, habité en grande partie par des descendants des Wallons réfugiés, qui ont conservé leur langue, peut être considéré comme formant une enclave de langue française au milieu d'un pays de langue allemande. (Annuaire statistique du départ. du Mont-Tonnerre ; Rouen, 721, 85).

3° L'arrondissement de Huy est tout entier habité par des Wallons, sauf quelques communes du canton de Landen, qui sont de langue flamande, savoir : Lincen, Pellaines, Wamont, Racour ou Raetshoven, Wezeren, Houtain-l'Evêque, Landen, Neerwinden, Overwinden, Neerheylissem, Wanghe, Neerhespen, Overhespen, Elixem, Neerlanden, Rumsdorp, Attenhoven, Laer, Wals betz.

L'arrondissement de Liège est en entier wallon, excepté la seule commune de Rosoux (fl.).

Je n'ai pas voulu, dans cette communication déjà trop longue, étudier les différences entre les frontières linguistiques de cette époque et celles d'aujourd'hui. Les savants belges ne manqueront pas de le faire et beaucoup mieux que moi. Il m'a semblé intéressant de mettre à leur disposition les documents officiels sur lesquels j'ai eu la bonne fortune de remettre la main.

Ce que j'en ai dit suffit, je crois, à en marquer l'importance.



# CHRONIQUE

## CONCOURS DE 1924 (1)

En sa séance du 15 novembre, l'Académie a adopté les conclusions du rapport suivant présenté par M. Edmond Glesener, en son nom et au nom de MM. Albert Mockel et Maurice Wilmotte :

L'Académie avait ouvert trois concours en 1924. Pour le second, elle demandait une étude d'histoire littéraire sur un écrivain ou un groupe d'écrivains belges ou français antérieurs à 1880. Deux mémoires lui sont parvenus : l'un consacré à Georges Rodenbach, l'autre à André Van Hasselt.

Le manuscrit, consacré à la vie et à l'œuvre de Rodenbach, compte 201 pages, à quoi il faut ajouter la bibliographie, minutieusement dressée dans l'ordre chronologique.

Dès l'abord, on sent que l'auteur est plein de son sujet, au point tout de suite d'en déborder. Soucieux d'expliquer l'origine du nom du poète, il n'hésite pas à remonter jusqu'à l'an 6 de notre ère, et dans l'intention de lui attribuer de lointains ancêtres, d'ailleurs hypothétiques, à exhumer un registre des comptes de la ville de Louvain, datant de 1356. Érudition bien superflue, puisqu'il déclare aussitôt après que le trisaïeul paternel de Rodenbach, originaire d'Andernach, descendait d'une lignée de médecins allemands. Mais, avant de nous fixer sur ce point, il n'a pu résister au désir de nous entretenir du recueil de légendes rhénanes de von Stranberg et de nous conter l'une d'elles, parce que l'auteur de *Bruges-la-Morte* portait le même nom, à la particule près, que le héros misogyne de cette terrible histoire.

Ces hors-d'œuvre variés ne sont guère propres à mettre le lecteur en appétit. Ils accusent, dès les premières pages, un manque de méthode et de concision, que l'on constatera souvent au cours de cette étude.

Tout le premier chapitre, consacré à la famille de l'écrivain, pêche par la prolixité et la confusion. On y relate tant d'événements locaux, sans rapports directs avec le sujet et mêlés les uns aux autres, qu'on ne parvient plus par instants à discerner à quel personnage ils se rapportent. Le même étalage de détails oiseux encombre

---

(1) Le jury était composé de MM. Maurice Wilmotte, Albert Mockel et Edmond Glesener, rapporteur.

les deux chapitres suivants, où nous sont racontées l'enfance et la jeunesse du poète. C'est en vain que l'on cherche à découvrir dans le ramas d'anecdotes et de faits futiles, où le fil du récit s'entortille, un de ces traits significatifs qui accusent un tempérament ou annoncent une vocation. Il faut reconnaître, toutefois, que le milieu qui a vu grandir Rodenbach est évoqué avec une couleur assez juste, qui en éclaire les perspectives et en souligne le charme.

On ne commence vraiment à s'attacher à cette enquête que lorsque l'auteur analyse le caractère du poète, les dominantes de son imagination et de son goût, à l'époque où il publiera les ouvrages qui lui assureront une rapide célébrité. Les influences simultanées et successives, qui contribuèrent à la formation de sa personnalité, y sont démêlées avec bonheur : réaction contre le milieu hostile où il a d'abord vécu ; influence persistante de son éducation religieuse, du pessimisme baudelairien et du naturalisme français ; abus de l'introspection, entretenu par le regret du pays natal, où il ne cesse de vivre en imagination, et qui de loin continue à enrichir et à exalter sa sensibilité.

Ce chapitre apparaît le mieux venu de tout le manuscrit. Il faudra que nous arrivions à la description du Paris littéraire et artistique, à l'époque où Rodenbach s'établit définitivement dans cette ville, pour que nous rencontrions l'inventaire cette fois plutôt que l'analyse d'un nouvel ensemble d'impressions, dont l'influence activa l'évolution du poète, sans nuire toutefois à son originalité.

A partir de ce moment, notre concurrent se contentera de suivre pas à pas son auteur dans sa carrière. S'il nous renseigne abondamment sur la substance de ses ouvrages, il est plutôt rare que son sens critique s'exerce à leur endroit, sinon de temps à autre, dans quelques phrases incidentes, où d'ailleurs il ne s'engage pas à fond. Les romans, il les résume au lieu de les analyser ; les recueils de vers, il en définit l'esprit en de courts paragraphes, mais en effiloche la matière au long de citations, qui auraient pu parfois être choisies avec plus de discernement et de goût. Nous entretient-il du *Voile*, ce sera d'abord pour nous rappeler les pourparlers qui préparèrent la réception de la pièce par le Comité de la Comédie française, les frictions entre certains sociétaires, les discussions au sujet du titre que d'aucuns jugeaient impropre. Il se répand ensuite sur des détails puérils de mise en scène et nous raconte comment M<sup>me</sup> Moréno se procura son costume et consentit à mettre les fameux sous-pieds que les béguines chaussent dans leurs promenades, pour éviter qu'un coup de vent ne se risque à découvrir leurs mollets. Il reproduit, il est vrai, les opinions exprimées par de Goncourt et Mallarmé sur l'art de Rodenbach, à la veille de la représentation de son petit drame, ainsi que des fragments d'articles publiés sur la pièce par Lemaître et Sarcey ; mais point de jugement personnel de l'auteur sur cet ouvrage, qu'il se contente de résumer en quelques lignes.

On ne s'explique pas pourquoi le concurrent, qui pourtant possède son sujet, s'interdit presque constamment de formuler son appréciation sur les œuvres dont il raconte la genèse et constate le succès. Ce n'est pas faire œuvre de critique que de consigner les notions qui étaient courantes sur un écrivain trente ans plus tôt, sans chercher à les rafraîchir ou à les renouveler. Sans doute, trop respectueux des jugements d'essayistes notoires, a-t-il reculé devant la tâche délicate de les discuter et au besoin de les reviser. Or, c'est cela précisément qui eût été intéressant. Il y a plus de vingt-cinq ans que Rodenbach est mort. On a à présent le recul nécessaire pour juger son œuvre, en le dégageant du milieu et de l'époque où il fut conçu et composé. Ses romans et ses recueils de vers ne sont pas tous d'égale valeur ; on aperçoit mieux aujourd'hui ce qu'il y eut d'artificiel dans certaines de ses tendances esthétiques et de manière dans son style. Force nous est donc de croire que le concurrent a été entravé dans son travail par l'abondance même de sa documentation et aveuglé par une admiration échauffée, qui l'empêcha de discerner les défauts à côté des qualités. Cette enquête est l'œuvre d'un thuriféraire dont l'enthousiasme paraît plus robuste que lucide. Si nous ajoutons qu'il invoque parfois les opinions de critiques sans autorité, et qu'il lui arrive d'être insuffisamment renseigné sur le caractère et les tendances de telle publication à laquelle il se réfère ; si nous constatons les mêmes défaillances dans sa langue que l'on relève dans son argumentation, l'Académie ne s'étonnera pas que nous lui propositions de renvoyer à son auteur ce mémoire qui, malgré des mérites indéniables, est loin de réaliser le livre sur Rodenbach que nous attendons encore.

Certaines des critiques, formulées à propos de ce manuscrit, s'appliquent à l'ouvrage consacré à André Van Hasselt par le deuxième concurrent. Celui-ci, toutefois, témoigne d'une méthode plus rigoureuse dans l'exposé de ses idées. Il a de la clarté et de la précision. Il ne s'encombre pas d'éléments étrangers à son sujet, et ceux qu'il retient, il les développe avec ordre, sinon avec originalité.

Dès le premier chapitre, on le sent bien en selle. C'est d'une main ferme qu'il conduit son enquête ; il ne se laisse guère distraire par les accidents du chemin. Encore que sèche et par moments gênée aux entournures, sa phrase chemine sans heurt, mais aussi sans vivacité ; si bien que le lecteur commence par s'applaudir de cette sage lenteur, propre à le garantir de toute aventure fâcheuse où il risquerait de perdre l'entendement. Puis, peu à peu, il est pris d'impatience, à avancer de cette allure toujours égale, quel que soit le charme ou l'aridité de la région qu'il traverse, et il finit par souhaiter un petit temps de trot et même de galop, lorsque le critique s'attarde sans profit à certains ouvrages du poète, qui ne demandaient pas un examen aussi approfondi, ou à des événements de sa paisible existence, auxquels on ne trouve plus aucun intérêt.

L'œuvre de Van Hasselt apparaît aujourd'hui caduc dans plusieurs de ses portions : il eût donc été préférable de passer plus rapidement sur ceux de ses recueils de vers que la postérité n'a pas retenus.

Il est d'autres endroits de ce mémoire où l'on est rebuté par les nombreuses et compactes citations dont le critique surcharge son texte, et qui le retardent dans ses déductions ; d'autant qu'il lui arrive plus d'une fois de signaler comme remarquables des fragments de poèmes, dont la pensée est aussi banale que la forme. Mais on ne lui en garde guère rigueur car, dès les premières pages, il a pris soin de nous mettre en défiance de son goût, en déclarant superbes les vers d'une pièce de circonstance où, avec la meilleure volonté du monde, on ne parvient à découvrir qu'un lyrisme de fonctionnaire congestionné de loyalisme. Lui aussi, on le devine trop respectueux des éloges que ses devanciers donnèrent autrefois au poète, et trop enclin à entériner leurs opinions, sans oser les soumettre à une révision qui pourtant s'imposait.

Certes, il reconnaît que Van Hasselt manqua souvent de personnalité et que ses premiers ouvrages surtout reflétèrent de nombreuses influences. Ces influences, il les discerne dans la forme, dans les procédés de composition, dans le choix des images, ainsi que dans le caractère des thèmes lyriques.

On eût souhaité qu'au lieu de signaler simplement les différentes « manières » de cet écrivain, il se fût étendu sur chacune d'elles et sur les circonstances qui les déterminèrent. Ce travail lui aurait permis de nous donner sur l'œuvre du poète et les courants d'idées où son lyrisme s'alimenta, de ces vues d'ensemble qu'on regrette de ne pas rencontrer plus souvent au cours de cette enquête.

Telle qu'elle nous est présentée, elle a un caractère hybride. Malgré ses qualités, elle ne satisfait pleinement ni le critique littéraire, ni le philologue. Le premier reprochera à l'auteur de s'en tenir à des notions acquises et de ne pas apporter dans ses commentaires et ses analyses un goût plus sûr et une pénétration plus déliée. Le philologue constatera que les travaux antérieurs, que le concurrent connaît pour la plupart, avaient déjà fixé l'opinion du public sur les caractères de cet œuvre ; il regrettera qu'il ait expédié en deux pages l'étude des sources de Van Hasselt, auxquelles il eût pu s'arrêter plus longtemps, sans pour cela procéder à des confrontations de textes ; il regrettera aussi que son chapitre, consacré aux études rythmiques, contienne, à côté d'aperçus ingénieux et d'appréciations raisonnables, certains jugements prouvant qu'il a négligé les travaux les plus récents sur cet objet.

Nonobstant ces réserves, le jury croit pouvoir proposer à l'Académie d'attribuer le prix à ce mémoire, en raison des qualités qu'on y discerne et auxquelles il est heureux de rendre hommage. Les matériaux recueillis par le critique sont nombreux et solides. Si ses jugements trahissent parfois de la timidité, ils sont toujours frappés

au coin du bon sens. Point d'affirmations téméraires, de partis pris arrêtés. Tout y est déduit avec concision, et si on n'y découvre guère de conclusions nouvelles, du moins ne sont-elles jamais hasardées.

En procédant à un remaniement attentif de son travail, dont certaines parties devraient être allégées et d'autres renforcées, le concurrent réussira sûrement à en tirer un ouvrage de critique littéraire, qui sera une contribution intéressante à l'enquête ouverte par l'Académie sur l'histoire des lettres nationales. Mais il devrait être entendu que sa publication serait subordonnée à sa révision.

Edmond GLESENER.

L'auteur du mémoire couronné est M. Jean Jacob, professeur à Stavelot.

En sa séance du 13 décembre, l'Académie a décerné à M. Robert Vivier un prix de 2.000 francs, pour un mémoire sur les sources de Baudelaire.



## LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

### Membres belges

- MM. Alphonse BAYOT, rue Réga, 14, Louvain.  
H. CARTON de WIART, chaussée de Charlevoix, 137, Bruxelles.  
Gustavé CHARLIER, boulevard Militaire, 44, Bruxelles.  
Albert COUNSON, boulevard des Martyrs, 140, Gand.  
Léopold COUROUBLE, rue du Mont-Blanc, 43, Bruxelles.  
Louis DELATTE, rue Beeckman, 28, Uccle.  
Jules DESTREE, rue des Minimes, 45, Bruxelles.  
Auguste DOUTREPONT, rue Fusch, 50, Liège.  
Georges DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.  
Georges EEKHOUD, rue du Progrès, 407, Bruxelles.  
Max ELSKAMP, avenue de la Belgique, 138, Anvers.  
Jules FELLER, rue Bidaut, 3, Verviers.  
Valère GILLE, rue Léns, 18, Bruxelles.  
Albert GIRAUD, rue Henri Bergé, 34, Bruxelles.  
Edmond GLESENER, rue Alphonse Hottat, 21, Bruxelles.  
Arnold GOFFIN, avenue Montjoie, 60, Bruxelles.  
Jean HAUST, rue Fond-Pirette, 75, Liège.  
Hubert KRAINS, avenue Emile Max, 68, Bruxelles.  
Maurice MAETERLINCK, villa « les Abeilles », Les Baumettes, Nice.  
Albert MOCKEL, avenue de Paris, 109, Rueil (S. et O.).  
Fernand SÉVERIN, boulevard Albert, 120, Gand.  
Henri SIMON, à Lincé-Primont.  
Paul SPAAK, rue Jourdan, 84, Bruxelles.  
Hubert STIERNET, 149, rue Stéphanie, Bruxelles.  
Emile VAN ARENBERGH, 29, rue de l'Orge, Bruxelles.  
Gustave VANZYPE, rue Félix Delhasse, 24, Bruxelles.  
Maurice WILLOTTE, rue de l'Hôtel des Monnaies, 84, Bruxelles.

### Membres étrangers :

- MM. Gabriele D'ANNUNZIO, Gardone (Italie).  
Ferdinand BRUNOT, rue Leneveux, 8, Paris.  
Edouard MONTPETIT, 180, rue Saint-Jacques, Montréal (Canada).  
M<sup>me</sup> DE NOAILLES, 40, rue Scheffer, Paris.  
MM. Kr. NYROP, 11, Store-Kannikestraede, Copenhague.  
J. J. SALVERDA DE GRAVE, 206, Valerius straat, Amsterdam.  
Benjamin VALLOTTON, Nouveau Marché aux Poissons, 4, Strasbourg.  
Brand WHITLOCK.

PUBLICATIONS DE L'ACADEMIE

*Charles Van Lerberghe.* — Esquisse d'une biographie; par M. Fernand SEVERIN.

*Littérature et Philologie,* par M. Jules FELLER.

*La Langue scientifique en Belgique,* par M. Albert COUNSON.

*Le Premier Tartuffe,* par M. Gustave CHARLIER.

*Le Français à Gand,* par M. Albert COUNSON.

*Michel Ange,* par M. Arnold GOFFIN.

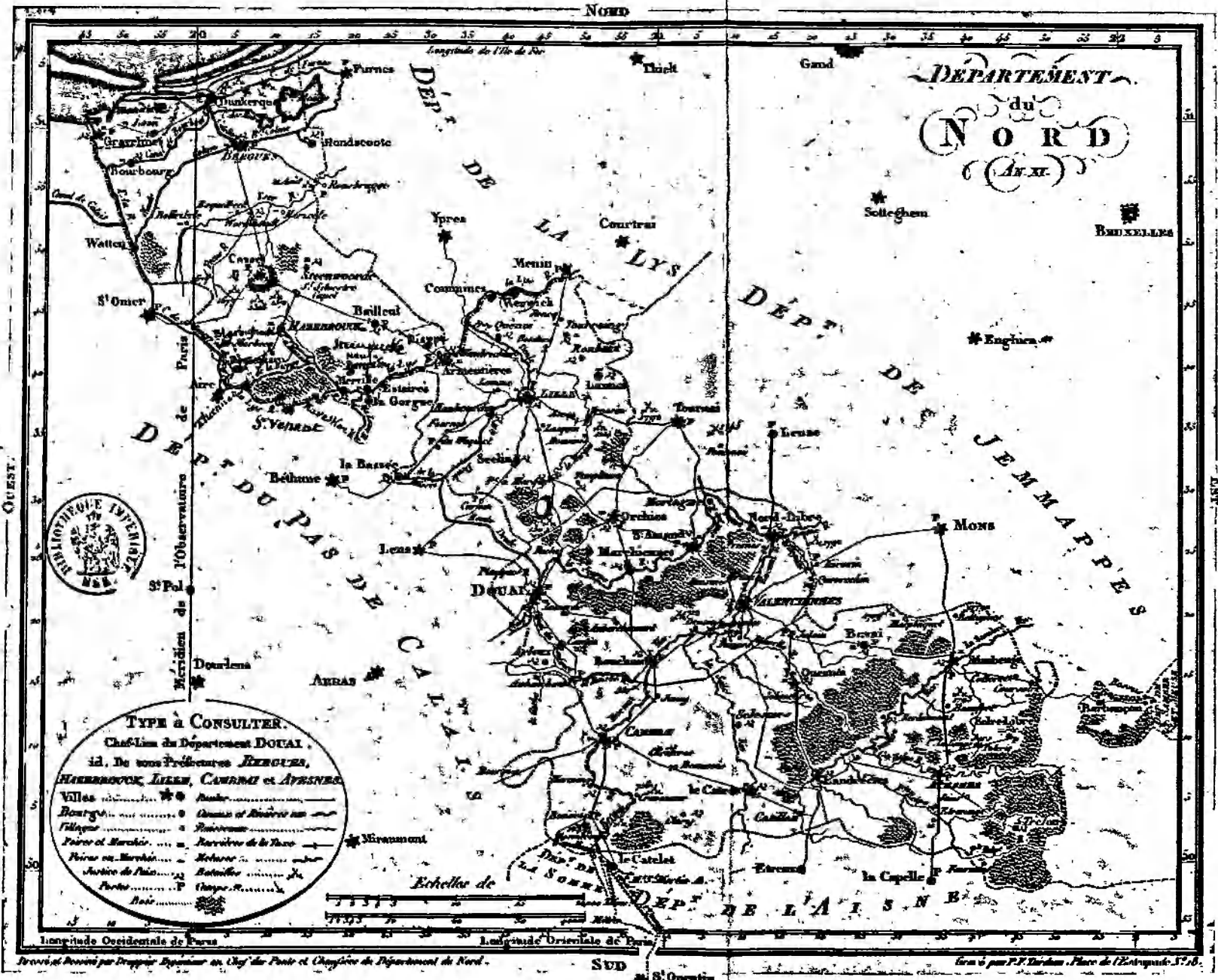
*Eugène Demolder,* par M. Hubert KRAINS.

*Qu'est-ce que la civilisation ?* par M. Albert COUNSON.

*La Clé de « Clitandre »,* par M. Gustave CHARLIER.

*Les Sources de Bug Jargal,* par M. Servais ETIENNE.





**TYPE à CONSULTER.**  
 Chef-Lieu du Département DOUAI.  
 id. De sous-Préfectures BERGUES, HAZEBROUCK, LILLE, CAMBRAI et AYNESLES.

Villes .....	●●	Chef-Lieu de Canton .....	○
Bourgs .....	●	Communes et Bourgs non chefs-Lieu .....	○
Villages .....	○	Communes .....	○
Foires et Marchés .....	■	Presbytères de la Tréte .....	■
Fortes ou Bâties .....	□	Églises .....	■
Fortes de l'Etat .....	■	Bâties .....	■
Châteaux .....	■	Chapelles .....	■
Bois .....	■	Bois .....	■





Département de la Dyle.

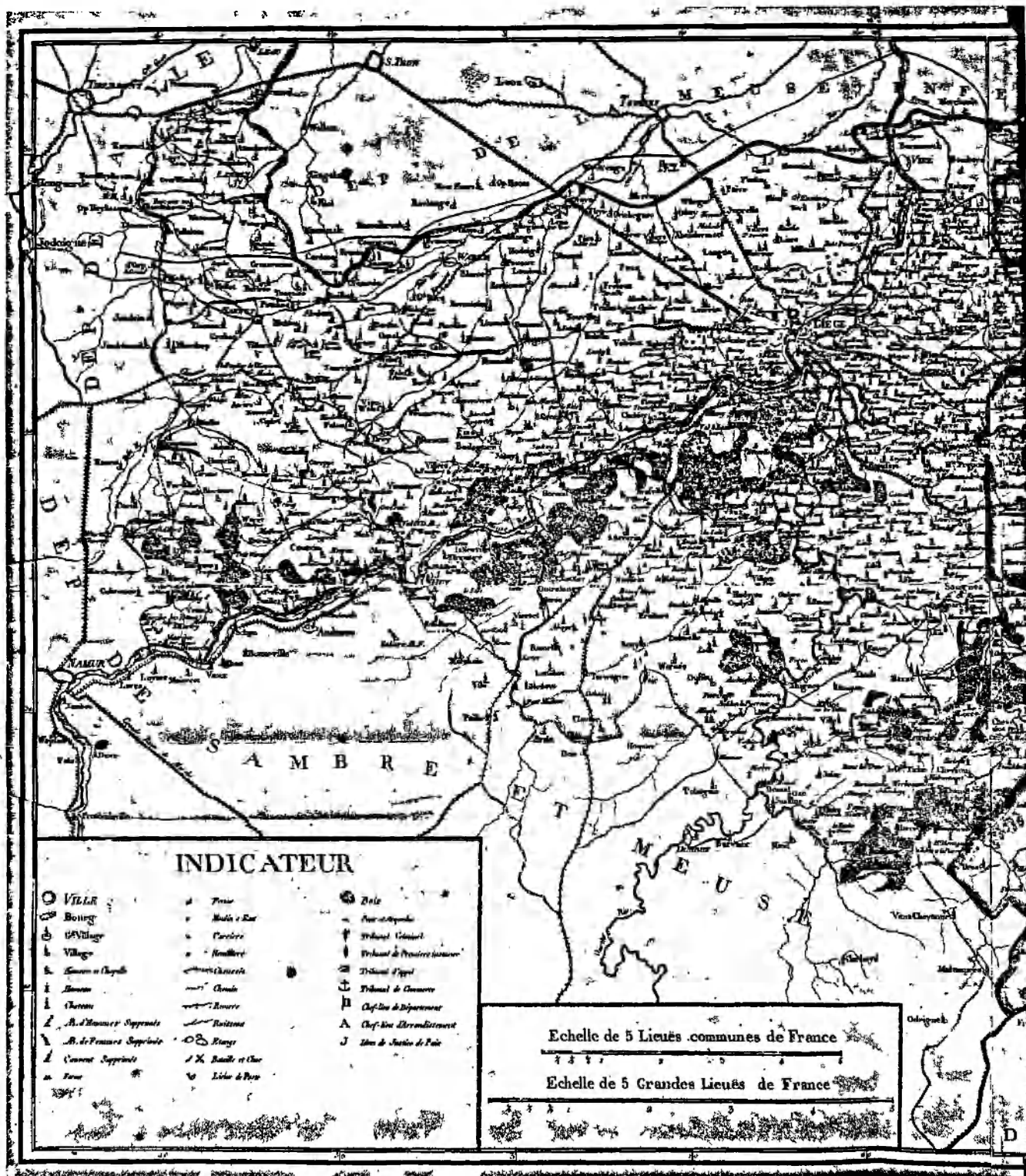
**CARTE**  
**DU DÉPARTEMENT**  
**DE LA MEUSE INFÉRIEURE**

Explication

☐ Chef-lieu de Département  
 ☐ Chef-lieu d'Arrondissement  
 ☐ Chef-lieu de Canton



*Carte par Claude Lefort, 1795. Gravé par Benoît Flé, sur des planches de M. Ponce.*



CARTE V

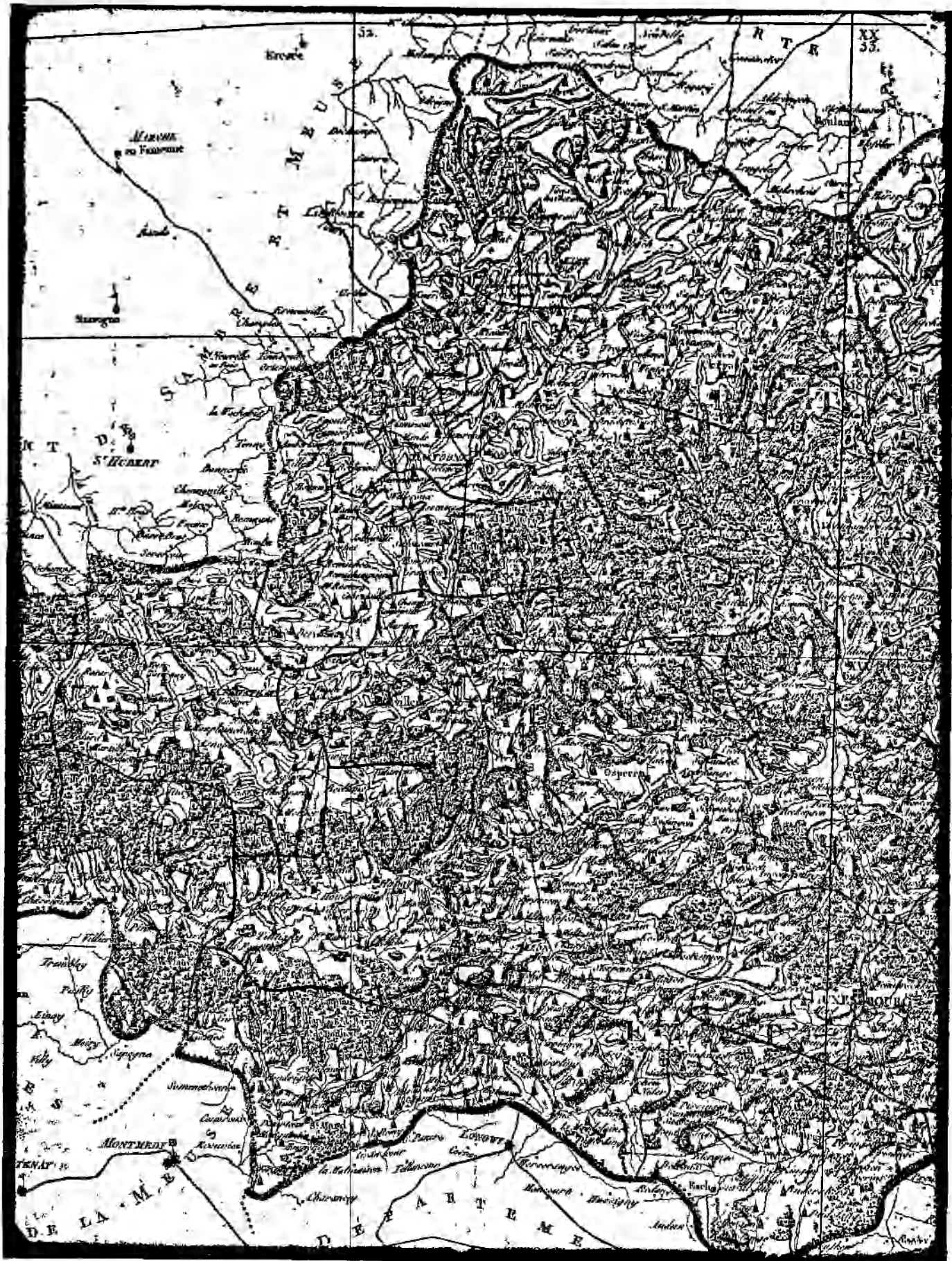
Département de l'Ourthe.  
(Partie Ouest).



CARTE VI

Département de l'Ourthe.

(Partie Est).



CARTE VII